

Démarche : Laissez-passer sanitaire DNCB département de la Loire
Organisme : DDPP42 - Service santé et protection animales / cellule export

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Ce formulaire permet d'effectuer une demande de laissez-passer sanitaire dans les zones réglementées vis-à-vis de la dermatose nodulaire contagieuse ;

Attendre l'acceptation du dossier avant d'effectuer le mouvement ;
Les dossiers doivent être transmis au minimum 24h avant le mouvement ;
Pas d'instruction des dossiers la nuit, les week-end et jours fériés.

A NOTER :

Mouvement au sein d'une même ZONE VACCINALE : pas de conditions spécifiques, pas de laissez-passer nécessaire

Mouvement d'une ZONE INDEMNE vers une ZONE VACCINALE : vaccination des bovins à l'arrivée

Mouvement d'une ZONE VACCINALE vers UNE AUTRE ZONE VACCINALE (bovins de l'envoi et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.) : pas de laissez-passer nécessaire

Mouvements vers un abattoir : de notre ZONE VACCINALE (vers un abattoir en ZONE REGLEMENTEE, en ZONE INDEMNE ou d'une autre ZONE VACCINALE : abattage dans les 24h et transport sans rupture de charge à la sortie de la ZONE VACCINALE (pas de laissez-passer nécessaire)

Laisser-passez requis pour :

Mouvement d'un élevage de la ZONE VACCINALE vers une ZONE REGLEMENTEE :
Condition : bovins de l'envoi et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.

Les bovins prennent le statut de la ZONE de SURVEILLANCE.

Mouvement d'un élevage de la ZONE VACCINALE vers un élevage de la ZONE indemne :

Conditions :

- bovins de l'envoi et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle ;
- bovins détenus dans l'élevage d'origine depuis au moins 28 jours (ou depuis leur naissance) ;
- examen clinique 48h maximum avant le mouvement.

Laissez-passer sanitaire DNCB département de la Loire

L'autorisation de ces déplacements est conditionnée au statut des zones de départ et d'arrivée (zone vaccinale, zone indemne, zone de surveillance).

La liste des communes des zones réglementées est consultable sur le site internet de la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes à la page suivante : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-bovine-a6240.html>

Contact téléphonique : 04 77 43 44 44

MOTIF DE DEPLACEMENT

Motif de déplacement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Mouvements vers un élevage situé en Zone Réglementée
 Mouvements vers un élevage situé en Zone Indemne

Conditions préalables au mouvement

INTERDIT VERS LA ZP

AUTORISE VERS LA ZS :

Les bovins de l'envoi et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.

Les bovins prennent le statut de la ZS.

Conditions préalables au mouvement

- Les bovins de l'envoi et tous les autres bovins détenus dans la même unité épidémiologique sont vaccinés depuis au moins 28 jours à date de l'expédition et se trouvent dans la période d'immunité ou sont couverts par l'immunité maternelle.
- Les bovins de l'envoi sont détenus au sein de l'élevage d'origine depuis au moins 28 jours (ou depuis leur naissance)
- Examen clinique favorable 48h avant le mouvement (examen de l'unité épidémiologique)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions préalables au mouvement.

Cochez la mention applicable

- Oui
 Non

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

N° EDE de l'exploitation d'origine des bovins

Email de l'établissement d'origine

Téléphone de l'établissement d'origine

INFORMATIONS SUR LE MOUVEMENT

Information sur l'établissement de destination

Nom de l'établissement de destination des bovins

N° EDE de l'exploitation de destination

Informations complémentaires sur le mouvement

Date de départ

Commune de départ

Date d'arrivée

Commune d'arrivée

Identification des animaux

Nombre de bovins

Numéro d'identification des bovins concernés par le mouvement

- Renseigner le numéro "FR + 10 chiffres" d'identification des bovins, séparés par un ; (bien mettre des espaces)

- Si le nombre de bovins est supérieur à 30 indiquer "CF liste".

Le cheptel a t-il des unités épidémiologiques différentes?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Indiquer les numéros des bovins de l'unité épidémiologique :

Mes animaux sont vaccinés DNC depuis plus de 28 jours, ou il s'agit de veaux de moins de 6 mois nés de mères vaccinées DNC depuis plus de 21 jours à la date du vêlage

Cochez la mention applicable

Oui

Laissez-passer sanitaire DNCB département de la Loire

Date de vaccination DNC

OBLIGATOIRE si animaux vaccinés

Pour les veaux de moins de 6 mois nés de mères vaccinées DNC, veuillez indiquer la date de naissance des veaux et la date de vaccination des mères.

Transport

Nom du transporteur chargé du mouvement

Email du transporteur

Immatriculation du véhicule transportant les animaux

OBLIGATOIRE (sauf si le transport n'est pas véhiculé)

J'effectue le transport par mes propres moyens

Si réponse OUI, attestation sur l'honneur (ci-dessous) indispensable.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

J'atteste avoir pris connaissance des conditions particulières de transport sans déchargement, ni arrêt jusqu'au déchargement dans l'établissement/lieu de destination, en privilégiant les grands axes routiers ou ferroviaires, en évitant de passer à proximité d'établissements détenant des bovins et m'engage à les mettre en œuvre. Le nettoyage/désinfection/désinsectisation du moyen de transport d'animaux vivants a été/sera réalisé avant et après le transport au moyen d'un produit autorisé pour cet usage :

Cochez la mention applicable

 Oui Non

PIECES JUSTIFICATIVES OU ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

 Examen clinique

Pour un mouvement vers un élevage situé dans une Zone Indemne.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

 Attestation du transporteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

 Liste bovins

Uniquement si le mouvement concerne plus de 30 bovins.

Utiliser le modèle fourni en PJ.